

République du Bénin

Cour constitutionnelle



GREFFE

N° 058 / CC/GEC

**CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES
RÔLE DE L'AUDIENCE DU JEUDI 20 JUILLET 2023**

HEURE : 10 HEURES

**LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle sise
à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou**

N°	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET DU RECOURS	OBSERVATIONS
1.	1201/189/REC-23 du 23/06/23 (En continuation)	Sté PROLOTTRAC Sarl Bénin Wolou Epiphane KOUGBLENOU (Me Rodrigue FACOUNDE GNANSOUNNOU)	Société Générale du Bénin (SGB) (Me Cyrille DJIKUI)	Exception d'inconstitutionnalité	
2.	1604/365/REC-22 du 17/02/2023 (En continuation)	Collectif des propriétaires et présumés propriétaires de parcelles de la zone 4 Togbin plage, coté-Nord	ANDF AJT SGG	Demande d'intervention de la Cour dans une procédure d'expropriation forcée.	
3.	1621/366/REC-22 du 29/09/2022	Eglise Africaine du Réveil, Rep/ Donatien ZINSOU et consorts.	Chef d'arrondissement de Glo-Djigbé Procureur de la République près le TPI d'Abomey-Calavi	Recours pour abus d'autorité et pour violation de la Constitution.	
4.	2199/455/REC-22 du 28/12/2022	Stanislas KASSA	Procureur de la République près le TPI de Natitingou	Recours pour violation de la Constitution	

Cotonou, le 17 JUIL 2023

Le Greffier en chef,

 
Sylvestre FARRA